



Gries'Infos

www.gries.eu

N° 46 Juillet 2020



ACTUALITES



VIE COMMUNALE



ASSOCIATIONS



EVENEMENTS



Le mot du Maire

Chères Griesoises, Chers Griesois,

Après la période difficile liée à la crise sanitaire, que nous venons tous de traverser, la vie reprend peu à peu le cours normal des choses.

Le nouveau conseil municipal a été installé le 25 mai 2020, suivi par l'élection du Maire et des adjoints. Les commissions municipales ont été créées le 04 juin et le budget primitif a été voté le 12 juin. Bref, tout était en place pour que l'ensemble des élus reprenne son travail au service de la collectivité et rattrape le temps perdu durant le confinement.

Mais voici que les services de l'Etat nous informent le 18 juin par téléphone et par mail que le Préfet avait introduit le 10 juin une requête en annulation de l'élection des adjoints au maire devant le Tribunal Administratif, en raison du non-respect d'un article du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la parité et à la composition alternative par un candidat de chaque sexe sur la liste des adjoints.

Dans un souci d'économie pour la collectivité, le conseil municipal avait voté à l'unanimité le 25 mai la mise en place de 5 adjoints (*sur un nombre possible de 6 pour notre strate de population*) dans l'ordre « homme - 3 femmes - homme ».

Cette composition n'est pas conforme à l'article L.2122-7-2 modifié par la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 ne respectant pas la composition paritaire.

La seule alternative proposée par l'Etat pour régulariser la situation (et retirer la requête en annulation du Préfet), sans attendre la décision du juge administratif, est l'organisation d'une nouvelle élection des adjoints, qui ne peut avoir lieu que si tous les adjoints démissionnent volontairement.

Conformément à la décision préfectorale, et après discussion avec le Conseil Municipal lors d'une réunion « toutes commissions » le 02 juillet, les 5 adjoints au maire ont été contraints d'adresser le 03 juillet leur démission au sous-préfet de Haguenau-Wissembourg afin de régulariser la situation. Le conseil municipal a donc décidé de passer à 6 adjoints pour respecter la parité et a défini leur rang pour être en conformité avec la loi. La nouvelle élection des adjoints a eu lieu le vendredi 10 juillet.

Je rappelle également que pour le même souci d'économie, le conseil municipal, sur proposition du Maire, a voté une diminution des indemnités de fonction du Maire de 25 %, ainsi que des indemnités des adjoints de 10 % par rapport au taux de référence en vigueur pour notre strate de population.

Les adjoints au maire ont ensuite été élus et immédiatement installés ; il s'agit de M. Jacky NOLETTA, Mme Fabienne ANTHONY, M. Patrick SIMON, Mme Véronique IFFER, M. Richard VOLTZENLOGEL et Mme Michèle NAVE.

Vous comprendrez, chers concitoyens, que ce type de péripétie a de quoi décourager les élus que nous sommes et que nous ressentons un certain désarroi au vu de certaines décisions, certes légales, mais sans rapport avec le quotidien que nous vivons sur le terrain. Mais soyez rassurés, l'ensemble de mon équipe est à pied d'œuvre pour concrétiser nos projets pour votre « bien vivre » à Gries.

Avec l'été, arrivera également le temps des fêtes et des barbecues entre amis. N'oubliez pas de respecter votre voisinage pour que ces belles soirées se déroulent de la meilleure façon et veillez à respecter les gestes « barrière » et les mesures de distanciation physique.

Je vous souhaite de passer de très agréables vacances et une très belle saison estivale.
Esch wensch eich e àngenahmi Sümmerzitt.



Eric HOFFSTETTER
Maire





Installation du Conseil Municipal

Les conseillers municipaux ont été installés dans leur fonction lors de la séance du 25 mai 2020.

Le Maire



Eric HOFFSTETTER

Les Adjoints



Jacky NOLETTA



Fabienne ANTHONY



Patrick SIMON



Véronique IFFER



Richard VOLTZENLOGEL



Michèle NAVE

Les conseillers municipaux : Julien ANCKLY, Paola DI MICHELE, Thibaut DORSCHNER, Géraldine FURST, Agnès GUILLAUME, Claude KERN, Maxime KERN, Sabrina KIMMICH, Pierre KOCH, Sabine KROMMENACKER, François LAEUFER, Joan MAAGER, Carole METZ, Emmanuelle PARISSE, Philippe SCHILLING, Alain VOLTZENLOGEL.

Commissions communales

L'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au conseil municipal de constituer, par délibération, des commissions composées exclusivement de conseillers municipaux.

Ces commissions municipales peuvent avoir un caractère permanent et sont, dans ce cas, constituées dès le début du mandat de l'assemblée. Il s'agit de commissions de travail, d'étude de projets et de préparation des délibérations, dont le nombre et les objets ne sont pas règlementés.



Ces commissions ne prennent aucune décision mais émettent des avis à caractère purement consultatif.

Certaines commissions sont obligatoires dont la Commission d'Appel d'Offres, la Commission Communale des Impôts Directs et la Commission de contrôle des listes électorales.

Plusieurs commissions ont ainsi été reconduites (*finances, travaux, urbanisme, ...*) ; leur composition, ainsi que leur domaine de compétence, sont consultables sur le site internet de la commune www.gries.eu

A noter qu'une nouvelle commission « Environnement et développement durable » a été créée.

Visite des installations par le conseil municipal



Le samedi 13 juin 2020, le conseil municipal, sous la houlette de Jacky NOLETTA, adjoint au maire, a visité les différentes installations communales.



Cette tournée a donné aux nouveaux élus l'opportunité de découvrir concrètement le patrimoine bâti de la commune et l'entretien qui en découle.



Fêtes et Cérémonies

Cérémonie du 14 juillet 2020

Comme déjà annoncée dans l'édition spéciale du mois de mai, la traditionnelle célébration de la Fête Nationale n'aura pas lieu cette année.

Toutefois, une cérémonie « simplifiée sans public » avec dépôt de gerbe aura lieu **le mardi 14 juillet 2020 à 10h30** au monument aux Morts.



Finances communales

Approbation du Compte Administratif 2019

La commune est tenue de rendre compte chaque année des opérations budgétaires qu'elle a exécutées lors de l'exercice précédent. Les résultats de cet exercice sont la preuve d'une gestion saine qui se traduit par un budget d'exécution fidèle aux prévisions budgétaires.

Le compte administratif 2019 a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 10 février 2020. Les économies réalisées, notamment en dépenses de fonctionnement, ont permis de dégager un excédent de fonctionnement de 259 481.83 Euro. L'excédent d'investissement est de 50 616.16 Euro.



	Réalisé 2019	
<u>Section de fonctionnement</u>		
Dépenses	1 587 158.23 €	
Recettes	1 846 640.06 €	Dont 40 000 € report 2018
Excédent	259 481.83 €	
<u>Section d'investissement</u>		
Dépenses	1 245 251.15 €	
Recettes	1 295 867.31 €	Dont 634 925.32 € report 2018
Excédent	50 616.16 €	
Excédent total	310 097.99 €	

Vote du Budget Primitif 2020



Le budget primitif 2020 a été voté, à l'unanimité, par le conseil municipal lors de la séance du 12 juin dernier. La revalorisation automatique des bases d'imposition, conjuguée à une bonne maîtrise des dépenses, suffit pour ne pas proposer une augmentation des taux d'imposition des taxes locales en 2020 pour la 3^{ème} année consécutive.

Le budget 2020 d'un montant total de **3 573 776.72 €** s'équilibre en dépenses et en recettes et se décompose comme suit :

Section de fonctionnement 1 814 508.00 € (dépenses et recettes)

Section d'investissement 1 759 268.72 € (dépenses et recettes)

Les dépenses d'investissement 2020

Les anciens projets se sont ou vont se terminer en 2020 (*entrée de la bibliothèque, hangar de stockage aux ateliers municipaux, restructuration de la mairie et construction d'une annexe*).

En réponse à une forte demande des habitants, l'accueil périscolaire pour les enfants de 3-6 ans va voir le jour pour la rentrée dans les locaux de l'école maternelle.

La période très compliquée liée à l'état d'urgence sanitaire vécue entre mi-mars et mi-mai incite à rester vigilant et demandera des ajustements financiers, tant en matière de fonctionnement que d'investissement.



Vous retrouverez sur le site internet sous la rubrique « Municipalité », « procès-verbaux des conseils municipaux », une note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2020, avec le détail des dépenses et de recettes des deux sections.

Grands anniversaires

Pour leur anniversaire, les élus ont eu le plaisir de présenter les meilleurs vœux de la municipalité aux personnes ci-après.

Pour respecter les règles sanitaires et les gestes « barrière », les habituelles visites à domicile ont été suspendues depuis le début du confinement.



80^{ème} anniversaire

Gérard HAMMER, né le 08 janvier 1940
Gilbert WINSTEL, né le 13 janvier 1940
Andrée NIEDERPRUM née SCHUMACKER, née le 28 février 1940
Marguerite HUNSINGER née HAMMER, née le 23 avril 1940
Claude SCHMITT, né le 24 avril 1940
Joseph VIGNAIS, né le 02 juin 1940

85^{ème} anniversaire

Marcel LEMMEL, né le 26 janvier 1935
Alice DURRSCHNABEL née WERNERT, née le 27 janvier 1935
Lina HAMMER née STOLL, née le 1er février 1935
Jacqueline WERNERT née WEHRLE, née le 06 février 1935
Jacqueline BECKER née QUINZLER, née le 03 mars 1935
Jacqueline LEONHARDT née HAMM, née le 22 mai 1935



90^{ème} anniversaire

Irma VOGT née JUND, née le 11 mars 1930
Roger SCHWALLER, né le 20 avril 1930 (*décédé le 22 juin 2020*)
Georgette SCHOHN née VOGT, née le 07 mai 1930
Geneviève WILK née FAUCONNIER, née le 08 mai 1930
Marguerite JESPERE née LUX, née le 28 mai 1930
Jacqueline BERGTHOLD née HEITZ, née le 06 juin 1930

Noces d'Or (50 ans)

Mireille et Jean-Claude GOEHLINGER, mariés le 26 mars 1970
Astrid et Jean-Claude KLIEBER, mariés le 28 mars 1970
Marguerite et Roland FAULLIMMEL, mariés le 15 mai 1970
Liliane et Georges LEMMEL, mariés le 22 mai 1970



Noces de diamant (60 ans)

Elkje et Bernard NEUMEYER, mariés le 19 avril 1960
Georgette et Marcel LEMMEL, mariés le 06 mai 1960
Jacqueline et Charles JUND, mariés le 20 mai 1960
Jacqueline et André MARTINI, mariés le 27 mai 1960

Naissances

Joies & peines en 2019

Mathys GUTTING

1er janvier 2019

Théo HELMER

06 février 2019

Eléonore OCHEM

17 février 2019

Amelia ALJ

06 mars 2019

Kilyan NOE

19 mars 2019

Théa DUCHESNE

30 mars 2019

Noelia CONSTANS

20 avril 2019

Mathilde FREYSZ-DAMETTI

24 avril 2019

Léo KIRCHER

05 mai 2019

Nathan PAUL

27 mai 2019



Eva WERNERT

05 juillet 2019

Maxime CALVEZ

06 juillet 2019

Asya CAKIR

17 juillet 2019

Romane TREU LAUGEL

14 août 2019

Julia PARIS

16 août 2019

Lily METZGER

30 août 2019

Elyott HABER

30 août 2019

Hugo FREUDENREICH

1er septembre 2019

Raphaël JACOBI GUNDY

14 septembre 2019



Naël NOTH

23 septembre 2019

Ambre WENDLING

12 octobre 2019

Kessy BILGER

14 octobre 2019

Eva GLESS

26 octobre 2019

Yann HALBWAX

22 novembre 2019

Van CZYZ

02 décembre 2019

Mariages

Jean-Louis MATHIAS & Liubov KOZHINA

Vendredi 11 janvier 2019

Laurence MEYER & Laura PIERRE

Samedi 16 février 2019

Eric SPIELMANN & Stéphanie MARTINI

Lundi 1er avril 2019

Cédric LETIN & Noémie GUILLERME

Mardi 16 avril 2019

Hubert HAHN & Carine JANEZ

Jeudi 16 mai 2019

Michel EHMER & Odile SCHROTZENBERGER

Samedi 08 juin 2019

Raphaël LECERF & Rosanna LEHMANN

Samedi 22 juin 2019



Arnaud ZUMSTEIN & Jennifer SCHERER

Lundi 24 juin 2019

Jean-Christophe RITTER & Jenny FAYOS

Jeudi 18 juillet 2019

Thibaut LIGNIER & Elodie WATEL

Samedi 17 août 2019

Etienne WIEST & Louise DUPONT

Samedi 28 septembre 2019

Fabien TRABAND & Elodie WENDLING

Samedi 28 septembre 2019

Alex FRITZ & Marie WIRTH

Samedi 05 octobre 2019

Jonathan NAVE & Marie WERLE

Samedi 14 décembre 2019



Décès

Berthe BARTHOLOME née KELLER

04 janvier 2019 - 76 ans

Gabrielle MONTANARO née CONGERA

13 janvier 2019 - 57 ans

Lily GIRARDINI née KERN

21 janvier 2019 - 62 ans

Pierre VOLTZENLOGEL

28 mars 2019 - 86 ans

Laure ESPEROU née VOLTZENLOGEL

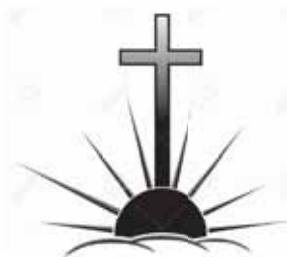
03 mai 2019 - 66 ans

Prosper JUND

17 mai 2019 - 90 ans

Hanalore HAMMER née HEITZ

19 mai 2019 - 81 ans



Marie-Madeleine LORENTZ née GASS

07 juin 2019 - 92 ans

Bruno BERGER

11 août 2019 - 62 ans

Germaine WOLFF née LIENHARDT

25 août 2019 - 87 ans

René HEITZ

02 septembre 2019 - 70 ans

Denise JUND née VOLTZENLOGEL

07 septembre 2019 - 84 ans

Suzanne HEINRICH née JUND

10 septembre 2019 - 89 ans

Madeleine BURK née KIRCHMANN

26 décembre 2019 - 86 ans



Vie scolaire

Ecole maternelle

Départ de Mme NEY

Après deux années passées à l'école maternelle de Gries, Mme Audrey NEY quittera ses fonctions de directrice à la rentrée, et sera remplacée par Mme Sandrine BONNET.

A l'occasion d'une petite réception conviviale organisée le dernier jour d'école, le Maire Eric HOFFSTETTER et Fabienne ANTHONY, adjointe au maire, ont remercié chaleureusement Mme NEY pour tout le travail accompli et les excellentes relations professionnelles entretenues avec la commune. Ils lui ont souhaité une bonne continuation dans ses futurs projets professionnels et personnels.



L'effectif de l'année scolaire 2020-2021 sera composé de 60 élèves (26 petits, 17 moyens et 17 grands).

Rentrée des classes le mardi 1^{er} septembre 2020

Activités de la bibliothèque



Livre lu

Vous pouvez emprunter des textes-lus ou livres sonores, c'est-à-dire des livres enregistrés sur CD.

Ils peuvent s'écouter pendant un trajet en voiture, dans les transports en commun, dans les embouteillages, ...

Le livre-lu donne également au mal-voyant ou non-voyant la possibilité d'entrer dans le monde imaginaire créé par la lecture.



Médiathèque numérique

Comment profiter de la médiathèque numérique de la BDBR ?

Cliquez sur « s'inscrire à la médiathèque numérique »

Votre demande est validée par la bibliothèque

Connectez-vous au portail BDBR, cliquer sur « accéder à la médiathèque numérique »

Votre identification est automatique



Horaires pendant les vacances d'été

du 06 juillet 2020 au 1^{er} septembre 2020

ouverture le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le samedi de 10h à 12h

Fermeture complète du 1^{er} au 15 août 2020



Ecole de musique municipale

L'école de musique municipale organisera une **journée « Portes Ouvertes »** le **samedi 05 septembre 2020 de 10h à 12h et de 13h30 à 17h**

La réunion d'information et d'inscription aura lieu le **mercredi 09 septembre 2020 à 19h** dans la grande salle de l'école de musique. Les passionnés de musique pourront ainsi obtenir les renseignements utiles pour profiter de cet enseignement promu par la commune.

Les cours reprendront le **lundi 14 septembre 2020**



Les enseignants & les disciplines enseignées

Nom	Prénom	Matière 1	Matière 2	Jours de cours
BARTHELMEBS	Michèle	Chant / Accordéon	Piano	Samedi
CAYLA	Loïc	Saxophone		Jeudi
DUCRUET	Delphine	Piano		Mercredi
HERINGER	Nadège	Guitare	Atelier Guitares	Mercredi Jeudi Samedi
HERINGER	Pascal	Clarinette		A définir
ISENMANN	Georges	Cor	Trombone	Mercredi
KOENIG	Nicolas	Trompette	Atelier Jazz	Lundi
GROSS	Léo	Batterie		Mercredi
MATZ	Laura	Flute Traversière		Mercredi
MERLEN	Simon	Formation Musicale	Interventions scolaires	Jeudi Vendredi

Les horaires des cours individuels d'instruments seront définis lors de la réunion de rentrée avec chaque professeur.

Le planning de formation musicale 2020/2021

Jeudi	Jeudi	Jeudi
16h15 Eveil Musical	17h00 Débutant 2	18h00 Elémentaire 1

Vendredi	Vendredi	Vendredi	Vendredi
16h15 Débutant 1	17h15 Débutant 2	18h15 Débutant 3	19h15 Elémentaire 2



Les tarifs trimestriels

Les tarifs de l'année scolaire 2020/2021 ont été fixés par délibération du Conseil Municipal du 10 juillet 2020 et seront consultables sur le site internet de la commune.

La facturation des droits d'écologie est effectuée par trimestre.

**Pour tous renseignements,
Loïc CAYLA, directeur,
06 11 93 78 78**



La page des associations



Tennis-Club



Le tennis-club propose pour l'été une **licence découverte** du tennis de 3 mois à 30 € aux personnes qui n'ont jamais été licenciées.

Les inscriptions pour la saison 2020/2021 auront lieu le **samedi 29 août 2020** à partir de 10 heures à l'Espace « La Forêt ».

Contact : tcgries@fft.fr

Société des Arboriculteurs de Gries & Environs

Cours de taille en vert suivi d'un cours de reconnaissance d'insectes et maladies

vendredi 31 juillet 2020

à partir de 17h au verger-école rue des Tulipes



Exposition fruitière

week-end du 10 et 11 octobre 2020



Ces activités auront lieu si les conditions sanitaires le permettent.

Renseignements : Charles GASS - Président au 03 88 72 34 59

Club « Bon Accueil »

L'assemblée générale du Club s'est tenue le 07 février 2020



Sapeurs-Pompiers de Gries-Kurtzenhouse

Les hyménoptères utiles et nuisibles

La saison des nids de guêpes, frelons et abeilles recommence. Pour cela, un petit rappel concernant ces compagnons indésirables sur nos terrasses, balcons,

Les utiles

	Nids en formation	Nids formés
Les abeilles 		
Abeille charpentière ou xylocope 	<i>Si vous découvrez un essaim d'abeilles comme ci-dessus, appeler un apiculteur qui se chargera de l'enlever ou composer le 18 pour contacter les pompiers (dans ce cas, intervention payante selon réglementation en vigueur).</i>	
Le Syrphe Image de droite, reconnaître un ami au jardin : Le syrphe (à gauche), la guêpe (à droite). 	Le Syrphe ressemble à une guêpe, il vole comme une guêpe mais ce n'est pas une guêpe. En réalité, cet insecte aux couleurs dissuasives est inoffensif, c'est une mouche butineuse et pollinisatrice. Il vol rapidement en faisant du surplace, de manière stationnaire un peu comme un drone. C'est un excellent butineur qui assure une bonne pollinisation des fleurs du jardin. De plus, au stade larvaire les syrphes consomment du printemps à l'automne toutes sortes de pucerons par centaines, notamment ceux que les coccinelles délaissent, comme le puceron cendré du chou. Une larve peut dévorer jusqu'à 300 pucerons en une seule nuit...	

Les nuisibles

Guêpes commune 		

Le frelon asiatique est-il agressif et dangereux pour l'humain ?



Le frelon asiatique est très agressif, bien plus encore que son cousin européen !!!

La piqûre d'un frelon asiatique est toute aussi violente et dangereuse que celle d'un frelon européen.

Une fois dérangée, si la colonie de frelons se sent menacée, elle attaque, ne lâche pas d'un pouce, et peut traverser même un gant de cuir pour travaux extérieurs.

Le frelon asiatique peut s'acharner et piquer jusqu'à trois piqûres en rafale, voire plus si on n'a pas compris qu'il fallait s'éloigner au plus vite, de préférence au delà de 10 à 15 mètres de distance.

Un nid de frelons asiatiques à basse altitude (30% des nids le sont et souvent cachés), représente un réel et grave danger pour les enfants en premier lieu.

Quelques petites astuces pour les éviter



- Avant de tailler une haie ou tondre en bordure de massifs, tapoter le feuillage avec un balai à manche long ! Bien ouvrir l'œil et s'apprêter à courir le cas échéant, si un ou plusieurs frelons sortent de la haie, jetez un œil régulièrement à l'intérieur au dessus de l'entrée de vos abris extérieurs, sans bruit ni vibrations si possible,
- Avant de monter et se déplacer sur un toit, s'assurer qu'aucun frelon ne guette à l'entrée d'une cavité sous tuile ou d'une aération,
- Avant de soulever un couvercle ou autre accessoire à l'extérieur, vérifier s'il n'y a pas d'entrée / sortie de frelons (un petit trou leur suffit pour rentrer), et ne pas hésiter à secouer ou faire vibrer la chose pour s'assurer d'aucune agitation frelonique, toujours prêt à s'éloigner en courant.



Le venin injecté par le frelon est plus important que celui d'une guêpe, plus profond et bien sûr plus douloureux. Les effets qui s'en suivent sont aussi plus importants.

En cas de piqûres multiples (très fréquentes), il y a risque de troubles importants, car le venin est neurotoxique et cardiotoxique.

Si vous vous êtes fait piquer par une abeille, une guêpe ou un frelon, il est fortement conseillé de demander un avis médical auprès du centre 15 ou de votre médecin traitant rapidement.

Paroisse Protestante de Gries-Kurtzenhouse

Marché aux puces

Rendez-vous le 08 mai 2021 !

La santé étant prioritaire et pour préserver tout le monde, le marché aux puces 2020 a été annulé pour raisons sanitaires.

Ne nous laissons pas décourager !

Nous vous invitons d'ores et déjà au marché aux puces du **samedi 08 mai 2021** ! Retenez la date et venez avec vos amis.

Le comité MAP 2021 (à partir de décembre)
06.11.78.66.68 - infos@pucesgries.fr



Une fête paroissiale ... malgré tout

dimanche 04 octobre 2020
Espace « La Forêt »

Pas de fête au jardin cette année : cela nous a manqué !

Mais au début de l'automne, nous vous proposons de reprendre contact, pour se retrouver, passer un bon moment ensemble, échanger et papoter, s'entraider et se soutenir mutuellement, ...

**Cordiale invitation
à tous.**



Horaires d'ouverture de la mairie au public

Les horaires d'ouverture de la mairie au public sont les suivants :

- ☞ lundi, mardi, mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h,
- ☞ jeudi de 14h à 18h,
- ☞ vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.



Les services de la mairie seront exceptionnellement fermés le lundi 13 juillet 2020.



Manifestations - Agenda

En raison des conditions sanitaires exceptionnelles, nous ne sommes pas en mesure de publier le traditionnel calendrier des manifestations.

Déploiement de la fibre optique

Dans le bulletin municipal de décembre 2019, nous vous avons communiqué le planning des travaux pour disposer de la fibre optique.

En raison de la crise sanitaire et pour des raisons techniques liées à l'opérateur Rosace, la finalisation des travaux est encore en cours.

Après la livraison d'une armoire technique, le raccordement et une phase de tests devraient avoir lieu au courant de l'été.

La commercialisation pourra alors se faire dans la foulée.



Rappel des horaires d'ouverture des déchèteries

Horaires d'été du 1er avril au 31 octobre

	GEUDERTHEIM		GRIES		WEYERSHEIM
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
lundi				14h - 18h	14h - 18h
mardi	9h - 12h	14h - 18h			14h - 18h
mercredi			9h - 12h	14h - 17h	9h - 17h
jeudi				14h - 17h	14h - 17h
vendredi	9h - 12h	14h - 19h			14h - 19h
samedi	8h - 12h	13h - 18h	8h - 12h	13h - 18h	9h - 17h



Horaires d'hiver du 1er novembre au 31 mars

	GEUDERTHEIM		GRIES		WEYERSHEIM
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
lundi				13h - 17h	13h - 17h
mardi	10h - 12h	13h - 17h			13h - 17h
mercredi			10h - 12h	14h - 17h	10h - 17h
jeudi				14h - 17h	14h - 17h
vendredi	10h - 12h	13h - 17h			13h - 17h
samedi	9h - 12h	13h - 17h	9h - 12h	13h - 17h	10h - 17h

Lutte contre le moustique tigre



Se protéger contre le moustique tigre n'est pas chose aisée !
Le moustique tigre pond exclusivement à proximité des eaux stagnantes, réceptacles naturels ou artificiels.
Au contact de l'eau, ses œufs éclosent et donnent immédiatement naissance à des larves.
La larve de moustique se transforme à son tour en moustique au bout de 5 à 6 jours.

Le premier remède consiste donc à éliminer toutes les eaux stagnantes : vider les seaux, bidons et autres récipients, couvrir les réservoirs d'eau, ...



Rappel des réglementations en vigueur



Elles encadrent les droits individuels au nom de l'intérêt général et du bien-être commun.

Les accepter, c'est respecter l'autre, se sentir concerné par la vie publique et participer ainsi à une meilleure qualité de vie pour tous.

Chacun d'entre nous se doit d'être responsable dans ses relations avec ses voisins et son environnement.

Elles concernent tout particulièrement :

- **L'entretien de la voie publique**

Les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les trottoirs, les rigoles devant leur propriété. Les masques ne doivent pas être jetés sur le domaine public.

- **Les troubles du voisinage**

(cf. articles du Code de la Santé publique consultable sur le site de la commune)

Sont interdits, de jour



Vie économique

Vous êtes une entreprise et vous venez de vous installer à Gries,
n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de la mairie pour être référencée dans le
prochain bulletin municipal et sur le site internet de la commune.

Micro-crèche « Les Papillons »

Afin de répondre au mieux à la demande des parents, la
Maison d'Assistante Maternelle « Babie's Mam »
devient la Micro-Crèche « Les Papillons ».

L'équipe encadrante vous accueillera à partir de la
rentrée 2020 tous les jours, du lundi au vendredi, de 6h à
20h.

Le concept B-B (Bio, Bilingue) et une équipe
chaleureuse sauront certainement vous séduire.

Les pré-inscriptions sont ouvertes.



Contact : 06.62.48.30.99

lespapillons.2sbabies@gmail.com

Page Facebook : Micro-Crèche Les Papillons

De Storig Kaschte

